

FO Énergie et Mines RTE signera l'accord sur le PERCO

FO Énergie et Mines RTE signera l'accord sur le PERCO. La réforme du régime spécial de retraite des IEG en 2007 entraînera des pertes financières non négligeables pour les agents en raison, entre autres, de l'unique système de décote.

Les employeurs s'étaient engagés à ouvrir des négociations pour mettre en place des dispositions destinées à compenser ces pertes. Le PERCO, aujourd'hui objet d'un projet d'accord à RTE, fait partie de ces dispositifs à l'instar du RSR (Régime Supplémentaire de Retraite). Le RSR, basé sur une contribution des employeurs de 1%, ne sera pas en mesure d'apporter un complément de retraite conséquent. Le PERCO sera un plus.

FO Énergie et Mines RTE a cherché, lors de ces négociations, à équilibrer l'attractivité des 2 dispositifs en obtenant un plafond d'abondement commun suffisamment élevé.

Télécharger le document au format PDF